



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

*Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
des Pays de la Loire*

Affaire suivie par : Elise Soufflet-Leclerc
elise.soufflet@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 02 72 74 75 92

RÉSEAU PAYSAGE EN PAYS DE LA LOIRE Compte-rendu de la réunion du 5 décembre 2016

Liste des présents :

- Emilie Brisorgueil, DDT 72
- Bruno Le Borgne, DDT 53
- Hélène Izembart, paysagiste-conseil DDT 49
- Marianne Pelet, DDT 49
- Florian Stalder, conseil régional, service de l'inventaire
- Monique Toublanc, enseignant-chercheur
- Viviane Simon, DDTM85
- Muriel Courtial, CAUE 85
- Fabien Jamont, DDTM 85
- Nicolas Bochard, élu de la CC des rives de l'Yon, délégué au DD
- Elise Soufflet-Leclerc, DREAL, DSP
- François Bonneaud, paysagiste-conseil de l'État, DREAL

Excusés :

- Christian Lepage, DDT 53
- Olivier Bossu, CD 85
- Patrick Ollivier, CVRH de Nantes
- Stéphane Fougeray, CAUE 72

Ordre du jour :

1- Atlas de paysages des Pays de la Loire

Tour de table sur l'utilisations, atouts, limites du site internet
Commande d'impression complémentaire de plaquettes de présentation
Projet d'exposition itinérante sous forme de kakemonos
Projet de réalisation de vidéos sur les différentes utilisations possibles de l'atlas
Insertion de modules pédagogiques sur la notion de paysage

2- Modalités d'accompagnement de l'appel à projet plans de paysages

Accompagnement des EPCI potentiellement candidates
Analyse croisée des dossiers de candidatures DREAL/DDT
Calendrier

3- Préfiguration d'un réseau paysage en Pays de la Loire

Identification des besoins et des personnes à associer
Modalités de fonctionnement
Projet de programme d'action pour 2017

Relevé de décisions :

Les points surlignés en gris indiquent une demande de retour de la part des DDT.

1- Atlas de paysages des Pays de la Loire

Continuer de faire connaître

Les DDT ont conduit différentes opérations pour faire connaître l'atlas tant en interne, que dans les différents réseaux, notamment en planification et urbanisme, ou vis à vis des élus. Par exemple, en Vendée, la DDTM 85 a fait un courrier à l'ensemble des maires. Une présentation aux bureaux d'études est également prévue.

La DDT 49 a organisé plusieurs moments de présentation de l'atlas et du site internet en interne.

Utiliser la ressource

L'atlas est une ressource très utile pour les PAC des documents d'urbanisme, notes d'enjeux pour les PLUi, SCOT, mais également pour le travail sur les entrées de villes (en Vendée), ou sur les dossiers éoliens (72).

Les blocs-diagrammes sont appréciés pour avoir une présentation synthétique du paysage sur un territoire

Un travail à poursuivre sur le site internet

Le site internet connaît de gros dysfonctionnements, notamment sur les unités paysagères depuis la migration du serveur. Des modifications sont à apporter sur de nombreux articles (plus de 300). Le travail d'analyse est en cours avec la webmestre de la DREAL.

Une amélioration serait absolument à apporter : Disposer d'un module qui permette de rentrer le nom de sa commune, et savoir à quelles UP cela appartient. Le tableau existant est lourd à utiliser. Giseh ne permet pas pour le moment de faire cette requête. Etude en cours avec la webmestre.

Demande d'ajouts :

- des modules pédagogiques sur le paysage

Nota : rubrique ajoutée en janvier 2017 :

<http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

- la liste des personnes référentes sur le paysage dans les différentes structures. Une rubrique a été rajoutée sur le site internet dans la quelle il est possible de mentionner les personnes ressources sur le paysage dans les différents services.

Cf lien vers le site internet <http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/personnes-ressources-sur-le-paysage-r434.html>

Chacun peut faire remonter à Elise ce qu'il souhaite afficher : nom du service, contacts téléphoniques ou mail pour compléter le site internet, ..., notamment pour la DDTM 44, DDT 49 et DDT 53

- des vidéos sur l'utilisation du site internet

- Les plaquettes de présentation de l'atlas de paysages

Des plaquettes de présentation de l'atlas vont être réimprimées et livrées directement dans les services : DDT(M), CAUE, Conseil régional, ... La livraison pourrait se faire la première quinzaine de janvier.

- Une exposition sur l'atlas

Le projet d'exposition sous le format de kakemonos a été présenté (4 panneaux généraux + 1 panneau pour chaque département). Une fois finalisés, les supports pourront être mis à disposition par la DREAL (DDT(M), CAUE, EPCI, PNR, ...).

Pour les kakemonos de chaque département, la DDT doit proposer un texte de présentation des paysages du département (2 phrases) + la photo de bas de page (de préférence choisie dans le site internet de l'atlas).

Retour attendu pour le 20 janvier 2017

Cf ci-joint deux propositions pour de panneau sur la Vendée.

- des vidéos sur l'utilisation de l'atlas

Il y a un besoin d'accompagner l'utilisation du site internet de l'atlas.

Propositions :

- un tutoriel sur l'utilisation du site internet (à faire par la DREAL)
- des exemples à partir de cas concrets remontés des services.

Test en Vendée avec le service com de la DDTM habitué à travailler avec le support vidéo. (travail en binôme DREAL-DDT). À confirmer

Les autres services (notamment les DDT) intéressés peuvent faire connaître les cas concrets / situations qui pourraient servir de support à la vidéo.

- partenariat éventuel avec des écoles de paysage ou de communication

2- Appel à projet plan de paysage

L'appel à projet a été lancé le 25 novembre. Les pièces de l'appel à projets sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la DREAL :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-projet-plan-de-paysage-2017-a3913.html>

La date limite de dépôt des candidatures auprès de la DREAL est fixée au mardi 14 février 2017 inclu. A cette date, la DREAL transmettra les candidatures reçues au bureau des paysages et aux DDT(M) concernées par un projet. Nous disposerons ensuite d'un délai d'un mois pour faire une analyse commune DREAL/DDT(M) et transmettre l'analyse. Cf annexe 4 des pièces de l'appel à projet.

Le 5 décembre matin, s'est tenue une réunion de présentation de la démarche plan de paysage. Le diaporama a été diffusé au participants et aux personnes excusées.

La DREAL et les DDT(M) sont chargées d'accompagner les candidatures potentielles.

A la DREAL, les dossiers devront être envoyés sous format dématérialisé à : elise.soufflet@developpement-durable.gouv.fr (de préférence par Melanissimo si les fichiers sont lourds).

Une réunion d'échanges DDT (concernées par une candidature)-DREAL est prévue pour valider la fiche d'analyse récapitulative de chaque dossier qui sera envoyée au ministère (annexe 4) . Date préssentie : vendredi 10 mars 2017.

3- Réseau paysage

Les réunions de réseau paysage (circulaire de 2007 sur la mise en œuvre de la convention européenne du paysage)

Ces réunions n'ont pas été organisées en Pays de la Loire. C'est seulement tenu le séminaire « Paysage, tous acteurs ! » en 2014 qui concernait l'ensemble des acteurs de la région.

La DDTM 85 serait intéressée pour organiser une journée paysage en 2017.

Les personnes à associer au réseau (en plus des DDTM) : les CAUE, les UDAP et la DRAC.

Des échanges d'informations, voir des partenariats pourraient être noués avec les enseignants-chercheurs qui conduisent des programmes de recherche sur le paysage dans la région. Il faudrait commencer par les identifier.

Les observatoires photographiques du paysage (OPP)

La DDTM 85 souhaiterait avoir des informations sur les OPP et notamment sur la plate-forme développée en Bretagne. Est-il possible de développer des OPP en Pays de la Loire ? Quelle répartition des missions entre la DREAL et les DDT(M) ?

Ce point pourrait être à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de réseau.

Priorisation des actions à mener en 2017

Voici la priorisation des actions qui ressort des échanges collectifs :

- 1- Finalisation des kakémonos
- 2- Faire des vidéos sur l'utilisation de l'atlas de paysage en partenariat avec les services
- 3- Organiser une journée paysage dans un département volontaire (Vendée, à confirmer)
- 4- Présenter les programmes de recherche menés en Pays de la Loire
- 5- Présenter un état des lieux des Observatoires photographiques du paysage et de la plate-forme POPP-Breizh en particulier